



A 48 heures de la clôture du dépôt des listes à Elecam, le parti majoritaire au Sénat s'active à la finalisation des listes de ses candidats.

Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) prépare activement sa participation aux élections sénatoriales du 25 mars prochain. Dans les différents états-majors dudit parti, l'heure est à l'examen des différentes listes de candidatures. Conformément à la prescription du président national, chaque région a présenté deux listes à l'exception de la région du Sud, où une seule liste, conduite par le sénateur sortant celle de Raymond Lippert Mbita Mvaebeme, remplissait les critères requis, et de l'Extrême-Nord qui présenterait cinq listes.

Pour les autres régions, des sources internes indiquent que la compétition sera rude, avant le choix final du parti. Dans le Centre, deux listes sont à départager. Il s'agit de celle de Sylvestre Naah Ondoua, sénateur sortant et son ex-colistière et suppléante Salomé Ntsogo. Même cas dans le Littoral où deux membres du bureau politique du parti, Thomas Tobbo Eyoum et Geneviève Tjouès, sénateurs sortants, ont décidé de s'affronter. Dans le Nord-Ouest, les deux principales listes voient s'opposer l'ancien Premier ministre et vice-président du Sénat, Simon Achidi Achu à l'ancien ministre des Transports, John Begheni Ndeh.

A l'Ouest, les deux têtes de liste en compétition sont issues des milieux d'affaires. Il s'agit de

Françoise Puene qui a choisi de conduire une liste, opposée à celle de Sylvestre Ngouchinghe dit Congelcam. Parmi les cinq listes de l'Extrême- Nord, celle constituée des sénateurs sortants avec pour tête de file, Abba Boukar, maire de la Commune de Mora, semble avoir la faveur des pronostics. En 2013, Abba Boukar avait déjà conduit le Rdpc à la victoire à cette élection, avant de céder son fauteuil à son suppléant, préférant rester à la tête de la mairie.

Selon le quotidien Cameroon Tribune, les conseillers du secrétaire général Jean Nkuete s'activent actuellement pour éplucher les dossiers de candidature. Au comité central du parti, on veut éviter les surprises désagréables de 2013, où des listes avaient été rejetées par Elecam notamment à l'Ouest et dans l'Adamaoua. La même source indique que les différents dossiers seront ensuite transmis « au président national, qui aura le dernier mot sur le choix des personnes » en lice pour le compte du Rdpc.

Le délai de dépôt des candidatures à Elecam est prévu pour le 22 février 2018 avant
